

En Belgique, les importations de poisson et fruits de mer représentent environ 80 % des ventes totales. Ce fait à lui seul devrait être suffisant pour qu'on considère la Belgique comme un marché intéressant pour les exportations de tels produits. Ce tableau permet également de constater l'engouement du consommateur belge pour le poisson frais, surtout pour le saumon et la morue importés.

Le volume des importations de saumon frais a plus que doublé entre 1988 et 1991, passant de 32 964 à 67 817 tonnes. Mais une importante chute des prix, de 10,41 \$ à 7,48 \$ le kilo, a entraîné une forte diminution de la valeur de ces importations qui est passée de 34,3 à 50,7 millions de dollars canadiens entre 1988 et 1991. Les importations de crevettes et de moules, également de grandes favorites de la cuisine belge, ont beaucoup augmenté pendant cette même période.

Jusqu'en 1990, les importations de poisson en boîte ou conservé par d'autres moyens ont connu une croissance continue. Toutefois, les taux de croissance sont maintenant moins rapides dans ce secteur, le poisson surgelé gagnant rapidement du terrain sur les méthodes plus traditionnelles d'apprêter le poisson. Le changement de structure sociale de la population belge explique en partie ce phénomène; comme les deux parents travaillent à plein temps, ils ont davantage tendance à manger au restaurant ou à acheter des plats surgelés utilisables au four micro-ondes.

Par ailleurs, au cours des dernières années, de nouvelles variétés de poisson sont apparues sur le marché et y ont remporté un succès considérable. C'est le cas notamment de la lotte et de produits du poisson à valeur ajoutée, tel que le surimi, qui ont reçu un accueil favorable des consommateurs.

LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ

Le poisson étant en voie de devenir plus populaire que jamais auprès de la population en général, le marché belge offre une multitude de débouchés aux exportateurs canadiens désireux d'y faire des affaires. Trois domaines semblent toutefois plus prometteurs que les autres.

Il faut d'abord rappeler que le consommateur belge a déjà l'habitude de consommer *des poissons appartenant à un large éventail d'espèces différentes*. Outre les favoris de toujours, tels que la morue, la sole, les crevettes, le saumon et les moules, d'autres espèces sont en forte demande, à savoir la plie, la lotte, l'anguille, le hareng, le maquereau, le thon, le requin, le flétan, le turbot, le merlan, le flet, la baudroie, le homard et les huîtres. Cette demande ouvre des débouchés aux exportateurs canadiens qui souhaiteraient y vendre d'autres espèces que le saumon ou le homard, qui font depuis longtemps partie des exportations canadiennes de poisson dans ce pays. L'exportation de moules canadiennes en Belgique constitue déjà un pas important dans cette direction.

Un deuxième marché est celui des *produits du poisson à valeur ajoutée*. Les consommateurs belges ont beaucoup apprécié l'arrivée sur le marché du surimi à saveur de homard. Des produits semblables, tel que le surimi à saveur de saumon ou de saumon fumé, pourraient y remporter un égal succès mais les importateurs belges éprouvent encore d'énormes difficultés à s'en procurer. Compte tenu de la diversité de ses ressources poissonnières, le Canada pourrait jouer un rôle de premier plan dans ce marché, simplement en faisant preuve d'un esprit inventif.